Vismodegib ERIVEDGE ®

Fiche Patient
V2, Juin 2022

QU'EST-CE QUE ERIVEDGE® VISMODEGIB ?

- Un anticancéreux utilisé dans le traitement de certains cancers de la **peau**.
- Prescrit et renouvelé par votre médecin hospitalier spécialiste en oncologie ou aux médecins compétents en cancérologie. Prescription limitée à 1 mois de traitement pour les femmes en âge procréer.
- Disponible en pharmacies de ville sur présentation de votre ordonnance.



- Gélule rose opaque portant l'inscription « 150 mg » et la coiffe de la gélule gris opaque portant l'inscription « VISMO » en noire.

- Conservez à température ne dépassant pas 30°C, hors de la vue et de la portée des enfants.
- Ne sortez pas les gélules du flacon pour les mettre dans un pilulier.
- Lavez-vous soigneusement les mains avant et après chaque manipulation des gélules.
- Ne jetez pas les flacons entamés, merci de les rapporter à votre pharmacien.

COMMENT PRENDRE CE MÉDICAMENT ?

Quand ?	**……h……**	**= 1 prise par jour à heure fixe pendant ou en dehors des repas**
Comment ?		Avalez les gélules entières, avec de l'eau, chaque jour au même moment de la journée. Ne pas mâcher, ni couper, ni écraser, ni dissoudre. 

Vous pouvez vous aider du **carnet de suivi*** et d'un **calendrier** pour repérer les prises.
N'arrêtez jamais ou ne modifiez jamais le rythme de prise de votre traitement sans l'avis de votre médecin.
Cette fiche n'est pas une ordonnance, référez-vous à votre ordonnance la plus récente.

QUE FAIRE EN CAS D'OUBLI OU DE VOMISSEMENT ?

- **En cas d'oubli**, ne prenez pas la dose manquée. La dose suivante sera prise à l'heure habituelle, sans la doubler. Pensez à le noter dans votre carnet de suivi*.
- **En cas de vomissement**, ne prenez pas de nouvelle dose. La dose suivante sera prise à l'heure habituelle, sans la doubler. Pensez à le noter dans votre carnet de suivi*.

INTERACTIONS AVEC D'AUTRES MÉDICAMENTS ET/OU VOTRE ALIMENTATION



Vérifiez avec **votre médecin et votre pharmacien** que les médicaments (prescrits ou non) et/ou autres substances (aliments et plantes, dont **pamplemousse** et **millepertuis**, probiotiques, huiles essentielles, compléments alimentaires…) et produits dérivés que vous utilisez sont **compatibles avec votre traitement**. Les molécules qu'ils contiennent, leur dose et leur fréquence de consommation peuvent interagir avec votre traitement et conditionner son efficacité.



- Les femmes traitées doivent utiliser des méthodes de contraception efficaces (préservatifs et une autre méthode) pendant toute la durée du traitement **et jusqu'à 24 mois après la dernière prise**.
- Les hommes traités doivent utiliser un préservatif (même en cas de vasectomie et avec spermicide, si possible) pendant toute la durée du traitement **et jusqu'à 2 mois après la dernière prise**
- Interrompez l'allaitement durant le traitement **et jusqu'à 24 mois après la dernière prise**.

La fertilité des femmes et des hommes peut être affectée pendant le traitement par Vismodegib.

Carnet de suivi disponible sur les sites www.omeditbretagne.fr ou www.omedit-paysdelaloire.fr

©OMEDIT Bretagne, Normandie et Pays de la Loire

QUELS EFFETS INDÉSIRABLES PEUVENT SURVENIR AVEC ERIVEDGE® VISMODEGIB ?

Comme tous les médicaments, le vismodegib peut entrainer des effets indésirables mais il est possible que vous n'en éprouviez aucun.

Effets indésirables	*Prévention*
Chute de cheveux	L'alopécie est lentement réversible, voire persistante à l'arrêt du traitement. Utilisez un peigne à larges dents ou une brosse à poils naturels souples. Choisissez un shampoing doux ou fortifiant, rincez vos cheveux à l'eau tiède et séchez-les à l'air libre ou à basse température. Evitez brushings, mises en plis, permanentes et colorations qui fragilisent vos cheveux.
Démangeaisons	Appliquez des compresses froides sur les zones concernées (ne pas appliquer de lotions alcoolisées). Privilégiez les vêtements en coton amples et légers. Utilisez un gel ou pain dermatologique sans savon. Evitez l'eau chaude. Séchez par tamponnement. Appliquez un agent hydratant (crème ou lait). Coupez vos ongles courts (préférez la lime au coupe-ongles).
Constipation, diarrhée, nausées, vomissements, perte d'appétit	Pensez à bien vous hydrater (2L d'eau par jour) ; buvez plutôt entre les repas. Surveillez votre poids**.** **En cas de constipation**, privilégiez une alimentation riche en fibres (son, céréales, pain complet, légumes verts, fruits et fruits secs) et pratiquez une activité physique régulière. **En cas de diarrhée**, privilégiez une alimentation pauvre en fibres (féculents, carotte, banane…). Evitez certains aliments qui peuvent augmenter le transit intestinal (laitages, fruits-légumes crus, céréales, aliments gras, épices). Salez votre alimentation. **En cas de nausées/vomissements**, fractionnez votre alimentation en plusieurs repas légers et mangez lentement. Evitez les aliments gras, frits et épicés, et ceux dont l'odeur peut déclencher les nausées. Evitez de rester l'estomac vide, cela accentue les nausées. En cas de vomissements, utilisez les médicaments antiémétiques qui vous ont été prescrits.
Douleurs articulaires	Pratiquez une activité physique régulière et adaptée (marche, natation). Aidez-vous d'une canne pour soulager les articulations. Evitez les mouvements répétitifs et les efforts physiques importants.
Douleurs musculaires	Pensez à bien vous hydrater avant, pendant et après un effort. Pratiquez une activité physique régulière et adaptée ; échauffez-vous au préalable.
Fatigue	Privilégiez une alimentation saine. Limitez l'usage de psychostimulants (ex : café, tabac et alcool). Soyez prudent en cas de conduite automobile. Respectez des temps de repos dans la journée en conservant une activité même modérée. Couchez-vous à heure régulière et dormez suffisamment la nuit.

Seuls certains des effets indésirables les plus fréquents sont listés ci-dessus. Pour en savoir plus, reportez-vous à la notice de votre médicament ou demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.
Vous pouvez également poser une question auprès de votre centre régional de pharmacovigilance ou déclarer tout effet indésirable sur le site : signalement-sante-gouv-fr

Dans tous les cas, pensez à faire pratiquer les examens biologiques prescrits par votre médecin.

QUE FAIRE EN CAS DE SURVENUE D'EFFET(S) INDÉSIRABLE(S) ?

- Prenez les médicaments prescrits contre les effets indésirables en respectant les doses.
- Respectez les mesures de prévention.

Contactez rapidement votre médecin en cas de :

- Nouvelles lésions de la peau
- Grossesse ou suspicion de grossesse chez une patiente ou chez une partenaire d'un patient
- Retard ou absence des règles
- Tout effet indésirable persistant ou s'aggravant

Contacts utiles :

_____

_____

Remarques :

_____

_____